



**Avis du Comité des Parties prenantes (CPP)**

**Valobat**

**Filière REP**

**Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment**

**du 25 juillet 2024**

Lors de sa séance du **25 juillet 2024**, le Comité des Parties Prenantes de Valobat, éco-organisme agréé pour la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) pour les catégories 1 et 2, a été consulté afin de rendre deux avis :

(i) À la majorité des voix exprimées (7 avis favorables, 3 avis contre et 2 abstentions), les membres du Comité, présents, représentés ou votant par correspondance, ont émis un avis favorable concernant **l'Étude de réévaluation du gisement des déchets de PMCB (OCAB)**, conformément à l'article 3.9.3 du cahier des charges des éco-organismes de la filière REP PMCB.

(ii) À la majorité des voix exprimées (5 avis favorables, 0 contre et 7 abstentions), les membres du Comité, présents, représentés ou votant par correspondance, ont émis un avis favorable concernant les **Eco-modulations 2025 et la trajectoire des éco-modulations à fin d'agrément sur la filière REP PMCB**, conformément aux dispositions de l'article L. 541-10 et de l'article L. 541-10-3.